



Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*01

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :
23/05/2013

Dossier complet le :
31/05/2013

N° d'enregistrement :
F01113P0109

1. Intitulé du projet

CREATION D'UN LOTISSEMENT DE 24 LOTS DONT 15 LOTS A BATIR SUR UN TERRAIN D'ASSIETTE DE 26485m2.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI RESIDENCES FRANCO SUISSE

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

DAMIEN ROLLOY

RCS / SIRET

14 4 4 7 6 0 4 8 2 0 0 0 2 6

Forme juridique

SCI

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51°a)	DEFRICHEMENT D'UNE SUPERFICIE DE 3283m2

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

AMENAGEMENT D'UN LOTISSEMENT DE 24 LOTS DONT 15 A BATIR
CREATION DE 4708m2 DE SURFACE DE PLANCHER

4.2 Objectifs du projet

REALISATION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER DE QUALITE

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux se dérouleront sur 15 mois environ. Au commencement, constitution d'une chaussée provisoire comprenant l'ensemble des réseaux nécessaires au projet, puis construction des maisons individuelles, et pour finir construction de la voirie définitive

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation pour le défrichement.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement et permis d'aménager

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
superficie globale du projet : 26485m ²	
superficie à défricher : 3283m ²	

4.6 Localisation du projet

Adresse

Chemin des Avelines

Coordonnées géographiques¹

Long. __ ° __ ' __ " Lat. __ ° __ ' __ "

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 02 ° 13 ' 80 " Lat. 48 ° 69 ' 60 "

Point d'arrivée :

Long. 02 ° 13 ' 70 " Lat. 48 ° 69 ' 50 "

Communes traversées :

Gif sur Yvette

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

friches naturelles destinée à l'urbanisation dans le zonage du PLU

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

PLU DE GIF SUR YVETTE
 APPROUVE LE 22 JUIN 2010
 SECTEUR UH et UHe

Si oui, intitulé et date d'approbation :
 Précisez le ou les règlements
 applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation
 environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRn APPROUVE LE 26/09/2006 : aléa : inondation par l'Yvette
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SECTEUR UHe DU PLU
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	projet situé dans une zone soumise à l'avis de l'architecte des bâtiments de France
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les constructions n'utiliseront pas les ressources naturelles du sol et du sous-sol
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Création de 15 lots à bâtir, pouvant entraîner la création d'au moins 15 maisons individuelles : ces constructions seront construites dans un style architectural local pour impacter le moins possible le patrimoine architectural existant
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Création de 15 lots à bâtir, pouvant entraîner la création d'au moins 15 maisons individuelles : augmentation de la densité du site, du nombre d'habitants et du flux automobile

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

PROJET SITUE EN ZONE CONSTRUCTIBLE DU PLU
LE PLU A BENEFICIER D'UNE ETUDE ENVIRONNEMENTALE

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input type="checkbox"/>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
PLAN DU GEOMETRE AVEC INDICATION DES ARBRES EXISTANTS

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

ANTONY

le, 23/05/2013 - complété le 31/05/2013

Signature

SCI RESIDENCES FRANCO SUISSE
B.P. 70111
138/140, Avenue Aristide Briand
92164 ANTONY Cedex
SIRET 444 760 482 00048



PLAN DES ARBRES

NOTA : Les altitudes sont rattachées au système NGF de 1969.

04 Mars 2013

Echelle 1/500

Dressé par: Gérard BOUDET Géomètre Expert Foncier
114 Avenue du Général LECLERC 92340 BOURG-LA-REINE
Tél: 01.46.61.09.11 - Fax: 01.46.61.92.02 - email: boudetg@wanadoo.fr

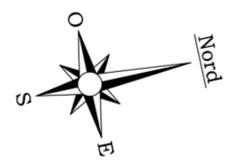
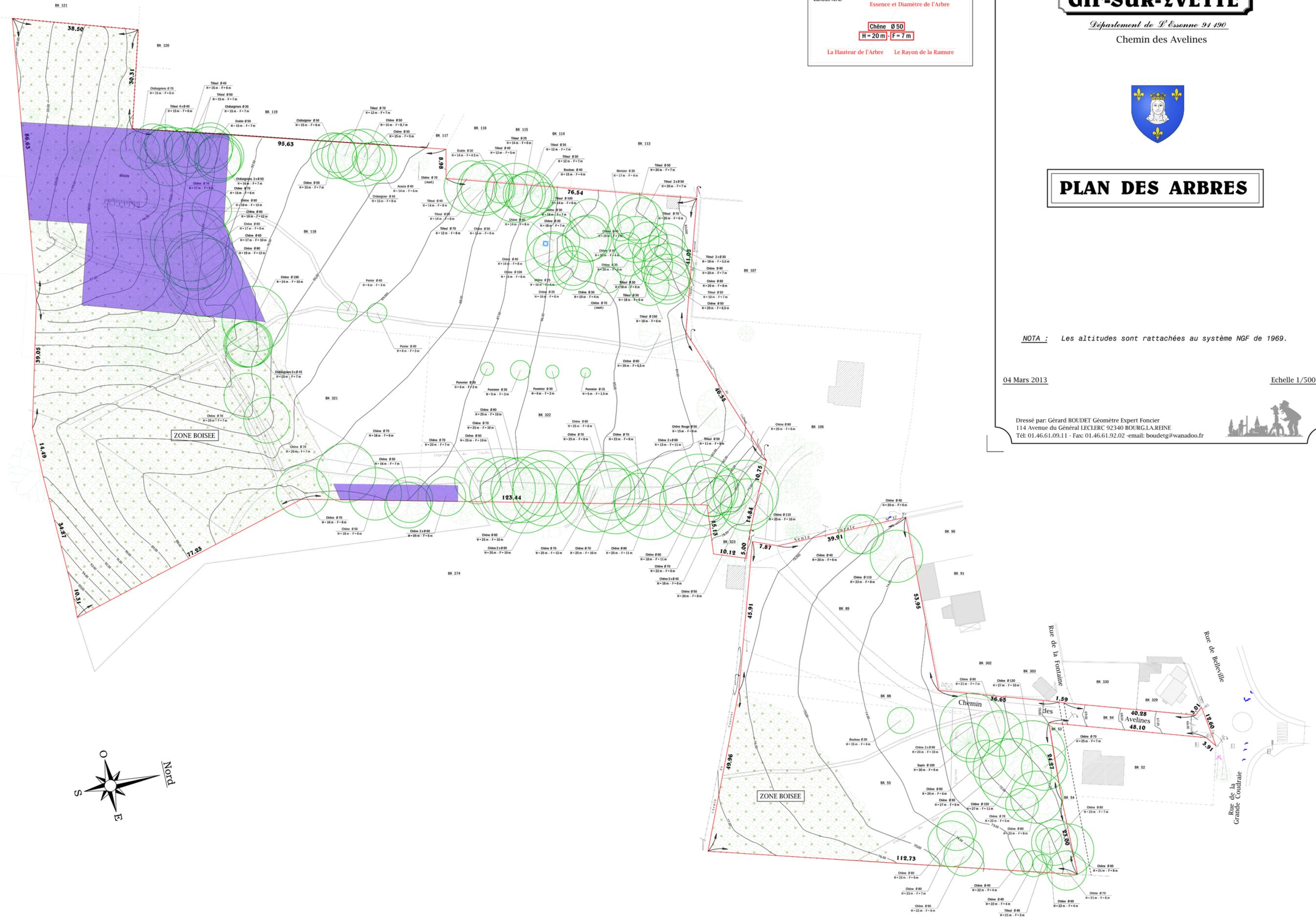


LEGENDE

Essence et Diamètre de l'Arbre

Chêne Ø 50
H=20 m - F=7 m

La Hauteur de l'Arbre Le Rayon de la Ramure



DEMANDE DE PERMIS D'AMENAGER

COMMUNE DE
GIF-SUR-YVETTE

PROJET D'AMENAGEMENT D'UN LOTISSEMENT
CHEMIN DES AVELINES

Consorts
LE BOULENGER

M. Thierry BOUYGUES

SCI RESIDENCES FRANCO SUISE

MILLAN G.
ARCHITECTE D.P.L.G.

29 RUE DE BELLEVUE 92100
BOULOGNE BILLANCOURT
TEL:0148.25.28.99 FAX:0148.25.10.36
e mail:georges.millan@sfr.fr

PLAN DE COMPOSITION

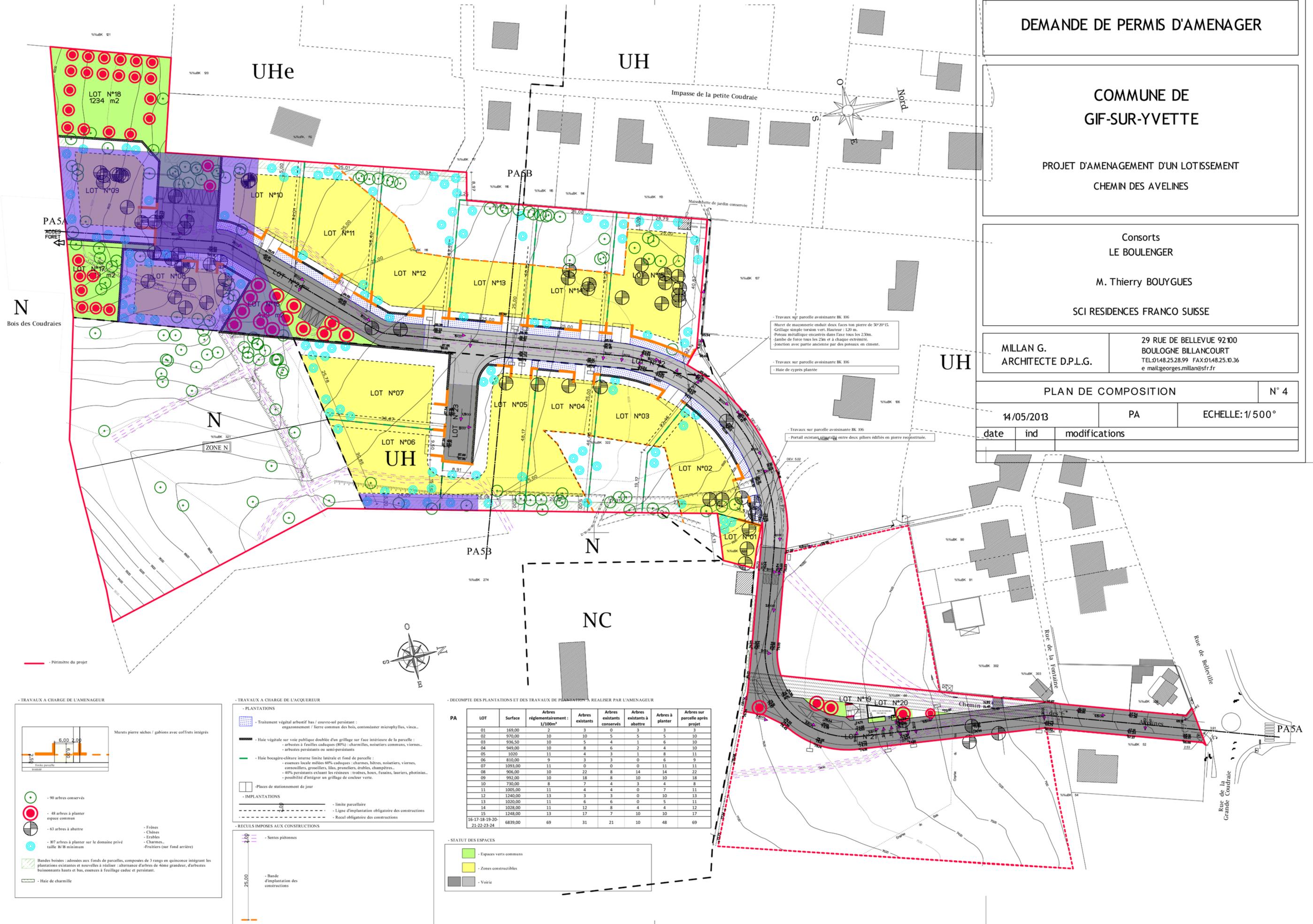
N° 4

14/05/2013

PA

ECHELLE: 1/500°

date	ind	modifications



- Travaux sur parcelle avoisinante BK 106
Muret de maçonnerie enduit deux faces ton pierre de 50*20*15.
Grillage simple torsion vert. Hauteur : 120 m.
Potéau métallique encastré dans l'axe tous les 2,50m.
Jambe de force tous les 25m et à chaque extrémité.
Jonction avec partie ancienne par des poteaux en ciment.
- Travaux sur parcelle avoisinante BK 106
Haie de cyprès plantée
- Travaux sur parcelle avoisinante BK 106
Portail existant, restauré entre deux piliers édifiés en pierre reconstituée.

- Périmètre du projet

- TRAVAUX A CHARGE DE L'AMENAGEUR

- Murets pierre sèche / gabions avec coffrets intégrés
- 90 arbres conservés
- 48 arbres à planter espace commun
- 63 arbres à abattre
- 807 arbres à planter sur le domaine privé taille 8/8 minimum
- Bandes boisées : adossées aux fonds de parcelles, composées de 3 rangs en quinconce intégrant les plantations existantes et nouvelles à réaliser : alternance d'arbres de tige grandeur, d'arbustes buissonnants hauts et bas, essences à feuillage caduc et persistant.
- Haie de charmille

- TRAVAUX A CHARGE DE L'ACQUEREUR

- PLANTATIONS
 - Traitement végétal arbutif bas / couvre-sol persistant : engazonnement / lierre commun des bois, concolaster microphylla, vinca...
 - Haie végétale sur voie publique doublée d'un grillage sur face intérieure de la parcelle :
 - arbutus à feuilles caduques (80%) : charmes, noisetiers communs, viornes...
 - arbutus persistants ou semi-persistants
 - Haie bocagère-clôture interne limite latérale et fond de parcelle :
 - essences locale mêlées 60% caduques : charmes, hêtres, noisetiers, viornes, cornouillers, groseillers, lilas, prunelliers, érables, champêtres...
 - 40% persistants excluant les résineux : trèfles, houx, fusains, lauriers, photinias...
 - possibilité d'intégrer un grillage de couleur verte.
- Places de stationnement de jour
- IMPLANTATIONS
 - limite parcellaire
 - Ligne d'implantation obligatoire des constructions
 - Recul obligatoire des constructions
- RECUS IMPOSES AUX CONSTRUCTIONS
 - Sentes piétonnes
 - Bande d'implantation des constructions

- DÉCOMPTÉ DES PLANTATIONS ET DES TRAVAUX DE PLANTATION A REALISER PAR L'AMENAGEUR

LOT	Surface	Arbres réglementairement : 1/100m²	Arbres existants	Arbres existants conservés	Arbres existants à abattre	Arbres à planter	Arbres sur parcelle après projet
01	169,00	2	3	0	3	3	3
02	970,00	10	10	5	5	5	10
03	936,50	10	5	4	1	6	10
04	949,00	10	8	6	2	4	10
05	1020	11	4	3	1	8	11
06	810,00	9	3	3	0	6	9
07	1093,00	11	0	0	0	11	11
08	906,00	10	22	8	14	14	22
09	992,00	10	18	8	10	10	18
10	720,00	8	7	4	3	4	8
11	1005,00	11	4	4	0	7	11
12	1240,00	13	3	3	0	10	13
13	1020,00	11	6	6	0	5	11
14	1028,00	11	12	8	4	4	12
15	1248,00	13	17	7	10	10	17
16-17-18-19-20	6839,00	69	31	21	10	48	69
21-22-23-24							

- STATUT DES ESPACES

- Espaces verts communs
- Zones constructibles
- Voirie

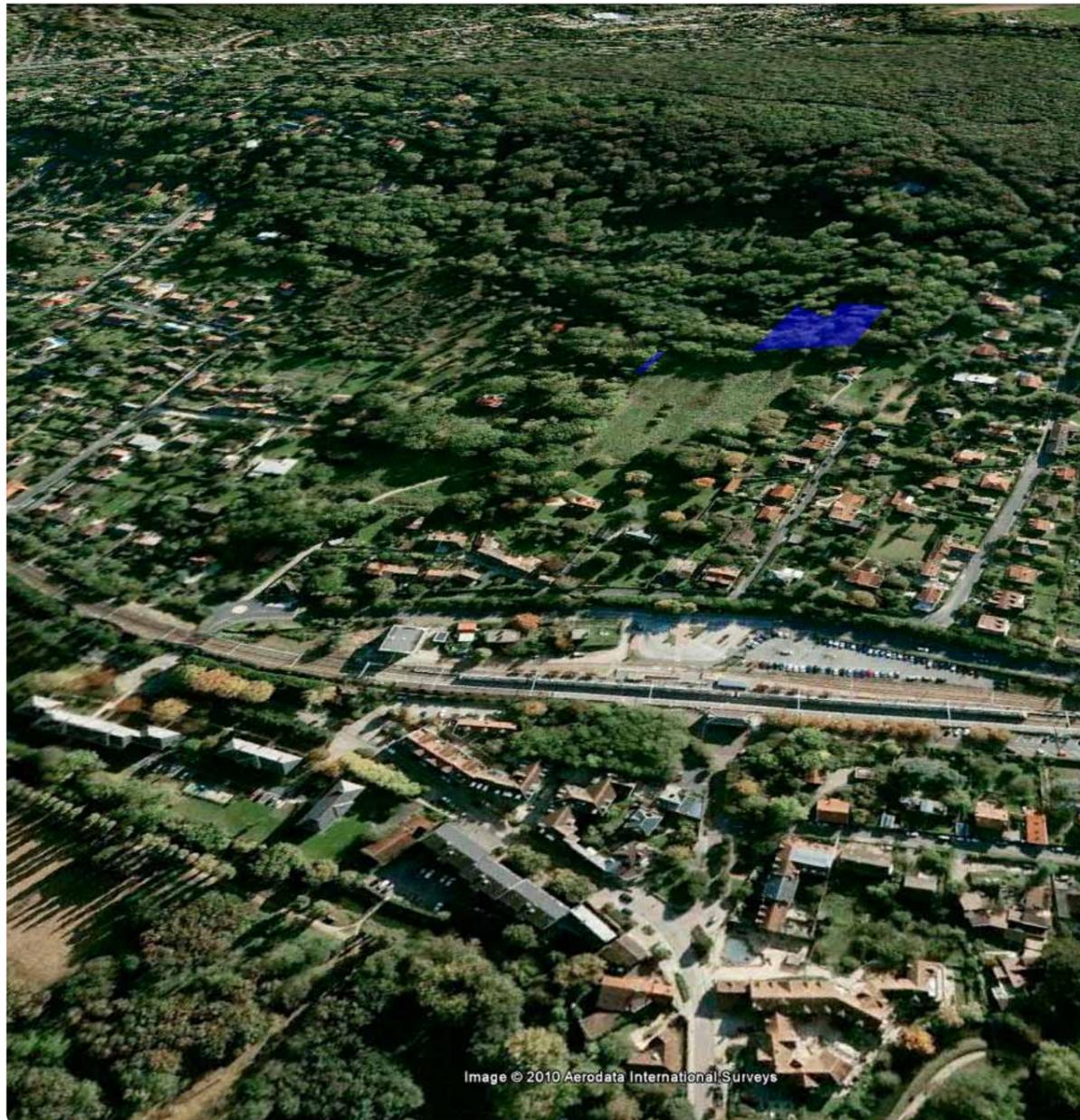
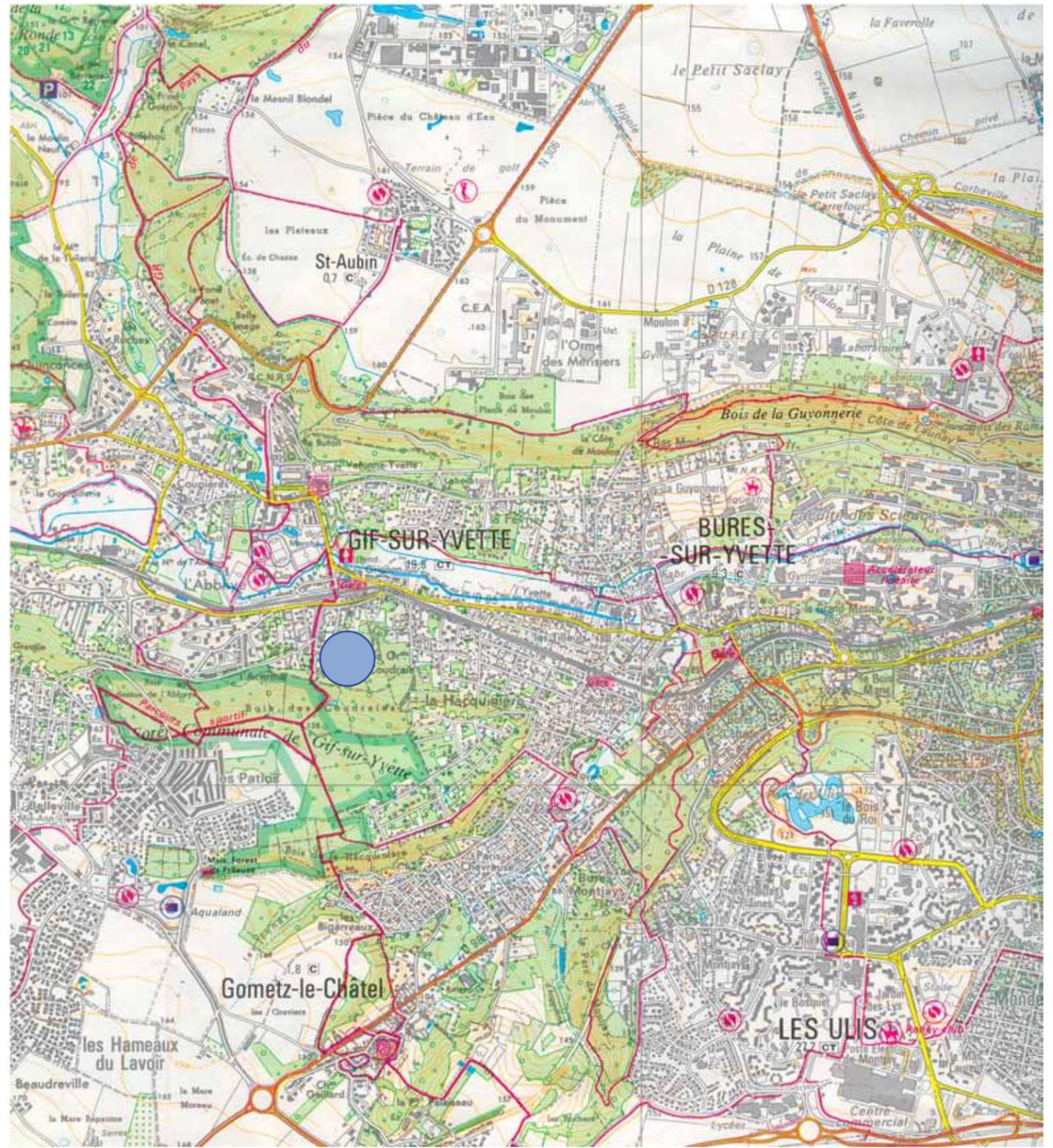


Image © 2010 Aerodata International Surveys



COMMUNE DE GIF SUR YVETTE
 CHEMIN DES AVELINES
 Demande d'examen au cas par cas
 préalable à une étude d'impact

PLANS DE SITUATION
 DATE : 22/05/2013
 ECHELLE :



Département :
ESSONNE

Commune :
GIF SUR YVETTE

Section : BK
Feuille : 000 BK 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

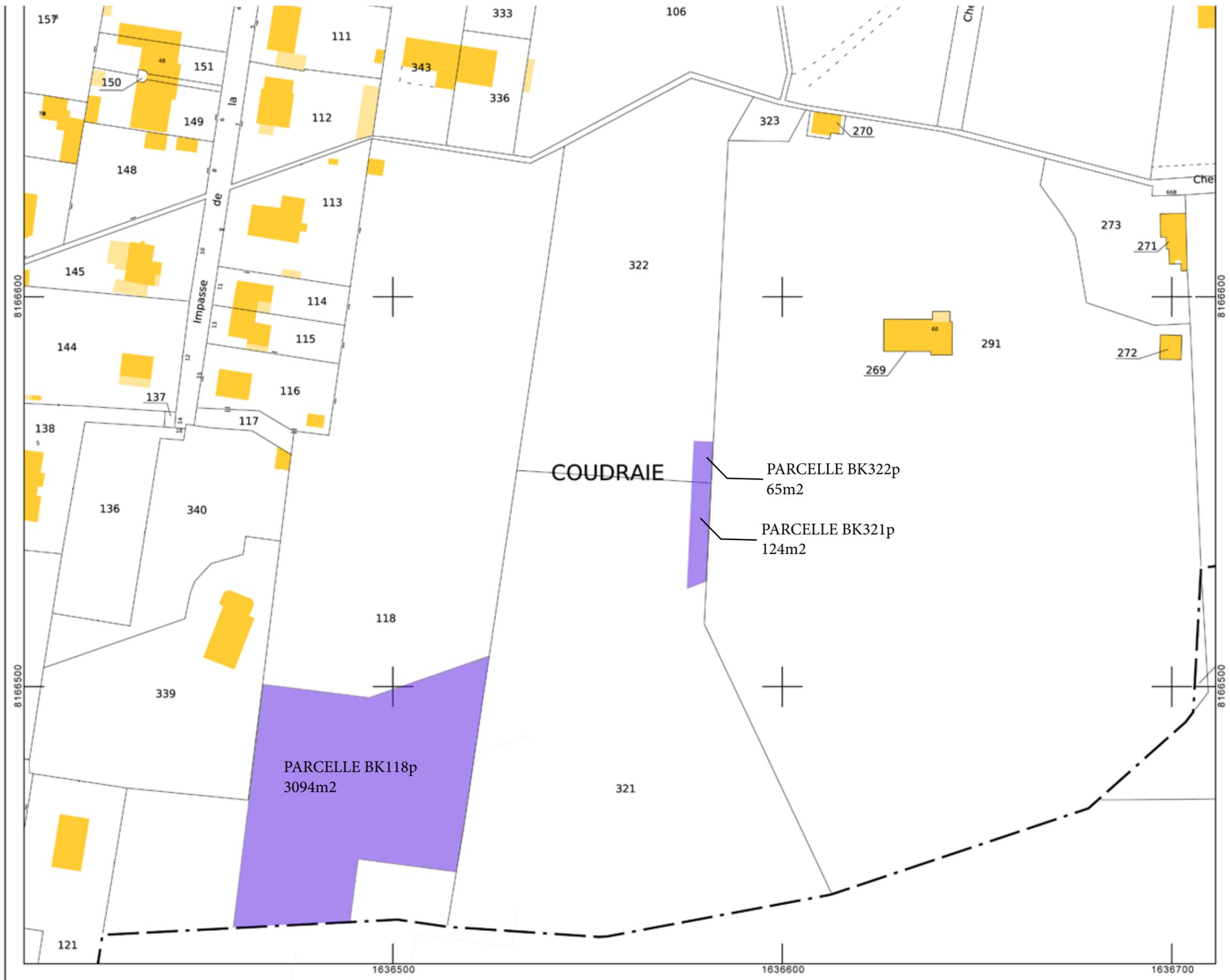
Date d'édition : 24/05/2012
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
Corbeil
75-79 rue Féray 91107
91107 Corbeil-Essonnes Cedex
tél. 01 60 90 51 00 -fax 01 60 90 51 28
cdif.corbeil@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2011 Ministère du budget, des comptes
publics, de la fonction publique et de la réforme
de l'Etat



COMMUNE DE GIF SUR YVETTE CHEMIN DES AVELINES <i>Demande d'examen au cas par cas préalable à une étude d'impact</i>		PLAN CADASTRALE REPERAGE ZONE A DEFRICHER	
		DATE : 22/05/2013	ECHELLE : 1/ 1000

